

LE FIGAROLITE De Roubaix - Courcoing

ABONNEMENTS... RÔLE DE DÉPARTEMENTS... AUTRES... Les abonnements sont reçus dans tous les bureaux de poste.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION ROUBAIX, Grande-Rue, 93 et Rue Desarmont, 12, TOURCOING. Adresser les manuscrits au Rédacteur en chef, à ROUBAIX.

ANNONCES... A ROUBAIX, 21, Grande-Rue. A TOURCOING, 17, Rue Desarmont. A LILLE, 25, Rue de Fives.

BULLETIN DU JOUR

Le coup de la cire

Faust d'une cire, le Parlement n'a rien eu, dans la séance de nuit de samedi. Cela dépasse l'ordinaire pour tomber dans le grotesque. Oui, les cinq cents quatre-vingt et quelques députés, dont la Chambre se compose, se sont réunis à 10 h. 1/2 du soir pour entendre le gouvernement leur déclarer du haut de la tribune que les dossiers relatifs aux poursuites ne pouvaient être communiqués parce que — nous le donnons en mille à deviner — parce que le greffier, commis à leur garde était parti à la campagne et avait emporté la clef du coffre-fort qui les contient!

Parole d'honneur, nous parlons sérieusement! Voilà ce que le gouvernement a déclaré à la Chambre, comme on le voit, avec une extrême simplicité, et voilà ce que la Chambre a accepté pour argent comptant, à l'empressement de lever la séance et de partir, elle aussi, à la campagne, comme le greffier en question.

Cela n'a même pas fait l'objet d'une discussion de cinq minutes. La ficelle est visible à l'œil nu. D'ailleurs, on a voulu gagner quarante-huit heures, juste le temps nécessaire pour mettre en lieu sûr, à l'abri de toute indiscretion, les papiers compromettant les copains et amis.

Et la preuve, c'est qu'il était extrêmement simple d'envoyer chercher le greffier du juge d'instruction, qui s'appelle Berthelomier et demeure, 7, place Henri IV, à Charenton, près de Paris, nous dit la Lanterne. Des trains rapides partent tous les quarts d'heure de la gare de Lyon pour cette localité, sans compter les tramways et les fiacres. C'était l'affaire d'une heure pour avoir et le greffier et la fameuse clef.

L'argument de Darlan ne tient donc pas un instant debout. C'est à se demander si ces gens qui gouvernent la France prennent le pays pour une vaste succursale de Charenton, ou plutôt de Bicêtre, section des gâteux.

Qu'il faut d'une clef on n'a pu avoir les pièces desquelles dépend l'honneur d'un certain nombre de représentants. On demandait la suspension de l'immunité parlementaire contre trois députés de l'opposition, et on ne daignait même pas motiver une mesure aussi grave!

Et, placidement, la Chambre s'est dit qu'il fallait attendre le retour du greffier. Il reviendra. Peut-être alors aura-t-on les dossiers à moins que le greffier ne déclare qu'il les avait emportés à la campagne et qu'un nouveau délai ne soit nécessaire pour lui permettre d'aller les chercher.

Vous voyez que ces dossiers finissent par s'égarer. Voilà comment la Chambre, ayant ses pouvoirs pour faire la lumière, se laisse bernier par le gouvernement. Est-ce de la bêtise de sa part? Non, c'est de la complicité. La Chambre ne veut pas qu'on fasse la lumière, et elle se raccroche à toutes les bourdes pour étouffer l'affaire.

Elle pouvait, hier soir, mettre la main sur le carnet d'Arton, et elle ne l'a pas fait. Lundi, les preuves de la culpabilité des membres de la majorité qu'on veut sauver, auront disparu. Eh bien, désormais, c'est affaire entre elle et le pays: elle verra si les électeurs donnent dans cette grotesque histoire du greffier baladour et de sa clef.

INFORMATIONS (Par Service Spécial)

INTERIEUR

LE VOYAGE DE FÉLIX FAURE DANS L'OUEST

Paris, 28 mars. A la fin de la semaine prochaine, le lieutenant de vaisseau Serpette, de la maison militaire présidentielle, doit quitter Paris, afin de régler avec les municipalités et les autorités locales les détails du prochain voyage de M. Félix Faure dans les départements de l'Ouest.

LORD SALISBURY ET M. HANOTAUX

Paris, 28 mars. Suivant le Figaro, la conversation de lord Salisbury avec M. Hanotaux aurait presque exclusivement porté sur les affaires de Crète, et lord Salisbury aurait suggéré l'idée d'une occupation de l'île par deux puissances, dont l'une serait l'Angleterre, tandis que l'autre pourrait être soit la Russie, soit la France.

UN ENFANT MARTYR D'UNE MARIATRE

Nîmes, 28 mars. La femme Laval, habitant Saint-Gilles, a été arrêtée par la gendarmerie pour avoir fait subir des traitements atroces à un enfant de onze ans, Victorien Laval, fils de son second mari. Pendant l'absence du père, cette marâtre frappait le pauvre petit de coups de bâton et lui servait la partie du coq où il avait des glandes, afin de le faire souffrir davantage. Elle le faisait

souvent coucher sans souper et lui disait: « Il faut que tu meures! »

Après l'arrestation de la femme Laval, l'enfant a été admis à l'hospice de la ville pour recevoir les soins nécessaires. La femme Laval, qui est née à Rouzouli, a déjà été condamnée, en 1891, à deux ans de prison pour avoir frappé dans un palais son enfant nouveau-né.

FORMIDABLE KRACH A EPERNAY

Epernay, 28 mars. Un krach formidable vient de se produire à Epernay: la banque Deullin et fils a déposé son bilan. Le passif serait de 5 millions et l'actif s'élèverait à 1,500,000 francs seulement.

LA SANTÉ DU TSAREVITCH A ALGER

Alger, 28 mars. Le tsarevitch qui, très fatigué par l'état de la mer pendant la traversée, était resté à bord depuis son arrivée en Algérie, est descendu terre pour la première fois. Il a fait une longue promenade en voiture aux environs et a dîné dans un restaurant de la ville. Hier matin, il a fait une nouvelle promenade. Il n'y a pas d'aggravation dans son état de santé.

LES PROCÈS DE L'ASSASSIN ALBERT

Bordeaux, 28 mars. Aubert, qui assassina, de complicité avec sa maîtresse, Marguerite Dubos, le jeune Delaf, pour une collection de timbres-poste, et qui fut condamné le 29 octobre dernier, par la cour d'assises de la Seine, aux travaux forcés à perpétuité, n'est pas pressé de quitter la France. Transféré au mois de décembre à Saint-Martin-de-Ré pour y attendre le prochain convoi de forçats, il avait alors des comptes à régler avec le tribunal correctionnel de Bordeaux qui, en février 1896, l'avait condamné par défaut, à quatre mois de prison pour escroquerie.

Le parquet de Bordeaux lui ayant — formellement obligé — demandé s'il acceptait le jugement du tribunal, Aubert, tout heureux de prolonger son séjour en France, déclara qu'il faisait opposition.

On le transféra alors à Bordeaux. Un jugement contradictoire confirma le jugement par défaut. Aubert fit appel pour avoir, disait-il, un casier net de condamnations correctionnelles quand il demanderait la révision de son procès criminel.

ÉTRANGER

LES SOCIALISTES PALERME-LORRAINE

Paris, 28 mars. Le statthalter a interdit la publication du Volksblatt de Mulhouse, organe démocratique-socialiste, dirigé par le camarade Bueb, l'exipité de M. Barthou. Cette interdiction est motivée, d'après le rescrit, par la publication dans ce journal, à l'occasion des fêtes de Guillaume Ier, d'un article intitulé: « Nous n'en sommes pas », juge injurieux pour la mémoire de feu l'empereur et n'ayant qu'un seul but, celui d'insulser la haine de l'impérialisme allemand à la population d'Alsace-Lorraine.

C'est la première fois, depuis les lois d'exception, qu'une pareille mesure a été prise. Hors la loi impériale allemande et, hors le sol français, voilà le sort réservé à ceux d'Alsace-Lorraine qui protestent contre l'annexion brutale de cette province. M. Barthou peut être content. Et ce n'est pas tout.

Le rédacteur Hermann-Walter de l'Elsass-Lothringische Volkspartei, organe socialiste de Colmar, est condamné pour offenses envers des fonctionnaires de l'Etat et envers des officiers en garnison à Mulhouse, à six mois de prison. Le tribunal a ordonné l'arrestation immédiate du condamné.

LES CRÉDITS POUR LA MARINE AU REICHSTAG

Berlin, 28 mars. Le budget de la marine a été discuté hier en troisième lecture, au Reichstag. L'amiral Hollmann a fait une dernière tentative pour retourner l'opinion du Parlement sur la question des crédits pour la flotte. Mais il n'a été guère plus heureux que les fois précédentes. C'est au milieu des ricanements de la majorité qu'il a donné lecture d'un mémoire de feu le prince Frédéric-Charles disant, en substance, que l'Allemagne ne conservera son rang de grande puissance qu'à la condition d'avoir une marine puissante.

Les demandes de crédits pour la construction de deux nouveaux croiseurs ont été repoussées définitivement sans autres débats.

PROCES DES ANARCHISTES DE BARCELONE

Barcelone, 28 mars. Le Conseil supérieur de guerre demande la peine de mort contre neuf auteurs de l'attentat à la dynamite, des peines inférieures pour quelques autres coupables et la mise en liberté de trente inculpés.

LES ABUS DES ANGLAIS EN EGYPTE

Le Caire, 28 mars. On est très ému, dans la population indigène, de ce que le conseiller anglais au ministère de la justice ait osé se présenter au prétoire du grand-cadi du Caire avec la prétention d'inspecter sa manière de tenir l'audience et de rendre la justice.

Ce grand-cadi est le seul fonctionnaire dont la nomination soit restée à la Sublime Porte, et il a été envoyé ici de Constantinople par le sultan.

En présence de l'intrusion de M. Scott, le grand-cadi a levé la séance et il vient d'envoyer un rapport de protestation à Constantinople. On compte que l'agent de France se associera à cette protestation et fera les représentations nécessaires aux agents britanniques.

SUCCÈS SOCIALISTES

Les élections italiennes viennent d'avoir lieu et, de l'aveu de tous, elles se caractérisent par un double trait: l'effacement du parti crispinien, le triomphe des socialistes.

Une fois de plus se vérifie l'imbécille inutilité de la force pour barrer la route aux idées. Bismark, avant Crispien, s'était essayé à mettre un baillon sur les bouches socialistes. Le petit état de siège avait fait merveille — vains efforts — Bismark a disparu et, d'année en année, la marée socialiste s'élève dans l'empire allemand.

Crispien put aujourd'hui méditer sur la fragilité des grands et l'innocence de la puissance brutale. A l'instar de son maître et modèle, le chancelier de fer, il s'était promis de briser l'opposition socialiste. Faut-il que le petit état de siège, le domicilio coatto n'ait pas chômé. Les rigueurs s'étaient appliquées sur les soldats comme sur les chefs de l'armée socialiste. Admirez les résultats de la bataille.

Crispien revient à Monte-Cristo, mais ce n'est que pour mesurer de plus près l'étendue du naufrage où ont sombré ses partisans et ses ambitions. Et tandis qu'il s'enfonce sous la juste condamnation populaire, le parti qu'il s'était flatté d'anéantir voit croître avec une rapidité prodigieuse ses forces et son prestige.

Ce n'est pas seulement la représentation parlementaire du socialisme italien qui se trouve doublée. C'est la part la plus apparente, mais peut-être la moins apparente de la victoire socialiste.

Elle vaut surtout par les conditions mêmes où elle est remportée. A Turin, où jusqu'ici le propagandisme socialiste avait trouvé une terre rebelle, un candidat du parti bat un ancien sous-secrétaire d'Etat. A Rome, le nombre des voix socialistes augmente sensiblement.

Le parti socialiste avait présenté cette fois des candidats en nombre presque double de celui qu'il avait pu attendre aux élections générales de 1895, le total des voix groupées dépassait proportionnellement de beaucoup l'accroissement de l'effort.

Mais ce n'est pas en Italie seulement que le socialisme atteste par des preuves si surprenantes, de sa vitalité et de ses progrès.

Pour la première fois, en Autriche, le suffrage universel en fait en ligne dans les récentes élections générales. Oh! dans des conditions bien modestes, bien humbles. Une part des voix lui est faite dans la composition du Reichsrath.

Mais si mince qu'elle soit, elle a suffi au mouvement populaire pour préciser son orientation et le but où il tend. Dès la première épreuve, le socialisme a réuni sept cent mille voix et envoyé quarante représentants au Parlement, le plus considérable de tous les groupes élus directement par le suffrage universel.

Sans doute cette victoire est attristée par un échec individuel. Le docteur Adler, qui a mené à la tête du parti démocrate-socialiste d'Autriche de si belles, de si fécondes campagnes a été battu à Vienne même. Il a échoué comme les autres candidats socialistes de la capitale devant l'antichristisme. Mais cette défaite même, si douloureuse qu'elle soit, est le prestige et le prétexte de nouvelles victoires. Socialisme chrétien, antisocialisme; autant de contre-façons du socialisme, qui le préparent, en le niant.

Ainsi, partout où les masses sont mises à l'épreuve de faire connaître leurs aspirations, elles se prononcent, avec une force croissante, pour la doctrine socialiste. En Autriche, comme en Italie, c'est, en des langues différentes le même cri de combat et d'espérance qui jaillit des poitrines prolétaires.

Quel plus précieux encouragement aux batailles quotidiennes que nous soutenons pour la victoire de l'idée d'émancipation humaine. Quel encouragement plus décisif!

La lutte politique pour la conquête des pouvoirs publics, l'usage rationnel et méthodique du bulletin de vote procurent chaque jour sur tous les points de nouvelles victoires à l'idée socialiste.

En vérité, nous pouvons avec tranquillité contempler nos petits hommes d'Etat absorbés dans la recherche des meilleurs moyens par où mater la volonté populaire et faire dire à l'Europe ce qu'ils désirent.

Libre à eux de recourir à tous les moyens — même les moins avouables — pour piper les dés et forcer la fortune. Qu'ils consultent quand et comme ils voudront notre suffrage universel, nous attendons sans inquiétude sa réponse. L'exemple qui nous vient

de dehors est fait pour donner à réfléchir aux observateurs impartiaux. Le socialisme coule à pleins bords. Le génie de M. Méline lui-même est impuissant à en arrêter les progrès.

A. MILLERAND, député de la Seine.

L'Ecole Municipale Professionnelle DE LILLE

A l'unanimité, le Conseil municipal a décidé que l'Ecole professionnelle serait exclusivement municipale; mais, si l'on se rapporte à la discussion, il semble en résulter que la minorité espère avoir à s'occuper ultérieurement de son fonctionnement.

La préoccupation générale est que l'école doit surtout rester professionnelle et donner seulement un strict minimum d'enseignement primaire complémentaire. Toutefois, si nous faisons le départ des opinions émises, nous voyons, d'une part, M. Debierre aujourdhui préconiser l'enseignement théorique que de l'enseignement professionnel, et d'autre part, M. Barrois, préoccupé presque uniquement de ce dernier; il veut bien admettre, par concession, que les jeunes apprentis reçoivent un enseignement théorique, mais hors de l'école, à l'école primaire supérieure, par exemple.

Ces divergences apparentes de vue proviennent de ce que M. Barrois n'a pas complètement saisi l'idée de M. Debierre, et qu'il imagine qu'on ne peut créer l'école professionnelle avec concours de l'Etat sans subir toutes les conditions de ce dernier.

D'abord, il convient de remarquer que l'école professionnelle, selon l'heureuse conception de M. l'adjoint à l'instruction publique, doit différer complètement des établissements existants, placés soit sous la direction exclusive de l'Etat comme les Ecoles nationales professionnelles, soit sous la direction mixte de l'Etat et des communes comme les Ecoles d'apprentissage, destinées à préparer les élèves à l'industrie ou à l'agriculture.

Ce que l'on veut pour Lille, c'est une école d'apprentissage créée de l'apprentissage en atelier.

L'Etat n'ayant encore créé rien de pareil ne peut s'appuyer sur aucun texte de loi, pour imposer, et à plus forte raison, son devoir de plus tôt d'encourager cette généreuse initiative de la municipalité. Il ne peut pas davantage s'opposer à la création de ladite école avec un personnel enseignant théorique relevant complètement et exclusivement de la municipalité, car il y a un précédent récent. Chacun sait que le département de la Seine, sous sa seule direction, à Compiègne (Oise), une école professionnelle. Or, il y a quelques mois, le Conseil général a fait choix d'un directeur dans l'enseignement primaire, et ce fonctionnaire a été nommé directeur de l'école, à la disposition du préfet de la Seine.

En se basant sur ce fait, l'autorité supérieure n'a qu'à approuver la délibération du Conseil municipal de Lille et mettre à la disposition du Maire les trois instituteurs, directeur et deux adjoints, le traitement sans condition de diplômes, par la municipalité.

Dès lors la ville devient maîtresse absolue de son école et oriente son enseignement en conformité des besoins de la localité.

Le projet de M. Debierre, qui d'ailleurs vote le Conseil municipal, pourra donc recevoir, même sous cette forme, son entière application. Et c'est un grand bien, car à une œuvre de cette nature, il faut unité de direction dans toutes les parties de l'enseignement.

Le système, proposé par M. Barrois, d'envoyer les élèves de l'école professionnelle recevoir l'enseignement du dessin à l'école des Beaux-Arts et le complément d'enseignement primaire à l'école primaire supérieure, est impraticable. Il doit exister une corrélation étroite entre le dessin et le travail manuel; l'apprenti doit être exercé à dresser et à exécuter les plans des objets qu'il aura à exécuter et conséquemment, le dessin doit procéder du même programme que les travaux d'atelier. Il est donc absolument indispensable que cet enseignement soit donné à l'école même.

Quant aux études primaires complémentaires, elles ne cadreront pas avec celles de l'école primaire supérieure; elles ne peuvent dépasser le niveau du cours supérieur de l'école primaire élémentaire. Donc, il y a impossibilité absolue à faire suivre aux jeunes apprentis un cours quelconque de l'école primaire supérieure, cours trop scientifique et trop étendu pour eux. D'un autre côté, si l'on pense pouvoir les amener à l'école supérieure pour des cours spéciaux, je me demande quand et par qui se feront ces cours, attendu que les classes et les études de ladite école valent tout le personnel, de 8 heures du matin à 7 heures du soir.

L'école d'apprentissage doit donc avoir son personnel enseignant spécial: trois instituteurs, dont un directeur pour l'enseignement théorique, des professeurs de dessin pour un enseignement approprié aux études professionnelles, et des maîtres carriers pour l'enseignement technique.

Ainsi définie et donnée d'après un programme nettement défini, l'enseignement sera ce qu'il doit être, pratique avant tout, et les craintes qu'exprimait M. Barrois, à la dernière séance du Conseil municipal, de voir l'enseignement, au lieu de

pas sur l'enseignement pratique, ne sauraient être fondées. L'enfant apprendra méthodiquement une profession, sera mis à même de l'exercer intelligemment et recevra un enseignement primaire complémentaire en vue de lui faire un citoyen éclairé. M. l'adjoint Debierre ne prétend pas autre chose et il pense, avec raison, qu'il serait imprudent de faire moins.

E. THAU.

Les Evénements d'Orient

LA SITUATION

D'après des nouvelles venues de la chancellerie italienne, les puissances ont décidé de s'entamer aucune discussion avec la Grèce au sujet du genre d'autonomie qu'il conviendrait d'accorder à la Crète. Non plus que sur la durée de ce régime; elles se sont mises d'accord pour l'application des mesures coercitives contre la Grèce et, dès hier, elles ont télégraphié aux ambassadeurs pour les informer qu'elles laissent à leur jugement de décider, quand il sera opportun d'attendre à d'autres ports les bicus pacifiques.

Les communications télégraphiques continuent en Crète, entre les légations des puissances à Athènes et leurs gouvernements respectifs. Les musulmans d'Iraklion ont l'intention de demander l'immigration des Turcs en Crète pour remplir les vides créés par les trois dernières révolutions crétaises.

NOS DÉPÊCHES

Le départ du prince royal

Athènes, 28 mars. Le prince royal est parti, à minuit, pour Volos, accompagné des princesses Sophie et Marie.

En recevant une délégation populaire, qui lui a remis une adresse, le prince a déclaré: «Ayez confiance en moi, je connais mon devoir; soyez sûrs que je m'en acquitterai en soldat.»

A huit heures a eu lieu un dîner de famille au palais, suivi d'un Te Deum dans la petite chapelle, l'intention de demander la prière royale dans la main du métropolitain. Puis, le roi et la reine, très émus embrassèrent le prince.

NOUVEAUX MASSACRES

Constantinople, 28 mars. Le bruit courait que des troubles auraient éclaté à Arbat au nord de Tokat.

C'est exacte: quatre cents Arméniens qui ont été tués lors des massacres de Tokat.

On signale une agitation croissante des esprits dans le Vilayet d'Adana. Le parti des comités arméniens ou jeunes Turcs. De nombreuses arrestations ont eu lieu parmi les élèves de l'école de médecine.

Çà & Là

LE CARÈME DU PROLÉTAIRE

Dès l'aube du premier matin, Le main fut jouet du colosse: Abel fut tué par Cain; Adam chassa par Dieu forcé. Mende, depuis que ten cour bat, Les adversaires sont les mêmes; Il persiste, le dur combat Entre les rouges et les blêmes.

Les ans passent comme des jours, Depuis que l'homme est sur la terre; Cependant il dure toujours, Le Carême du prolétaire.

Le jeune est le prix du travail; A bras robustes, ventres vides. Ces mots brillent, aux murs de Caïl, Comme aux pierres des Pyramides. On les presse, ceux d'en bas, Les rouges, les blancs et les noirs; Hélas! le superflu des gras Est fait de ce qui manque aux maigres.

Les ans passent comme des jours, Etc., etc.

Parfois, pourtant, ceux qui n'ont rien S'insurgent contre les gros ventres; Le bête se fait citoyen, Les loups bondissent de leurs entrées. Autour des festins désirés, Meurt-de-faim, dans l'ombre, la ruse: Voici venir les Fédérés. Après les Jacques et les Gaudes.

Les ans passent comme des jours, Etc., etc.

Ogtes sans vergogne, trembles! Car les revanches sont voisines Le paysan prendra les blés, L'ouvrier prendra les usines. Gros maigres, garés jusqu'au cou, Prenez garde aux rouges journées Où nous ressusciterons d'un coup, Le jeune de dix mille années!

Né arrivés, les grands labours! Car, il faut sur la terre, Dans les champs et dans les fanberges, Le Carême du prolétaire!

Arton et le Panama

COMMENT LA LISTE FUT PRÉPARÉE

Paris, 28 mars. La liste des parlementaires soupçonnés de s'être laissés corrompre a été singulièrement tripatouillée et surtout considérablement raccourcie avant d'être présentée à la Chambre et au Sénat.

Avant-hier soir, en effet, M. Le Poittevin, après un nouvel interrogatoire d'Arton, sortait de son cabinet, vers huit heures. Il portait sous le bras une volumineuse serviette.

Quelques instants après, M. Athalin, suivi de M. Lénard, substitut, et de M. Le Poittevin, arriva en précipitation du cabinet du procureur et se précipita dans une voiture. Ils se rendirent dans une place Vendôme, au ministère de la justice.

M. Darlan, garde des sceaux, les attendait. L'entretien fut long et mouvementé. La liste qu'avait dressée M. Le Poittevin, nous sommes en mesure de l'affirmer, comprenait exactement huit noms, sept députés et un seul de sénateur. Le ministre, après examen, biffa quatre noms, sous prétexte que les preuves réunies à leur sujet étaient insuffisantes. Le procureur de la République et M. Le Poittevin protestèrent, mais ce fut en vain. La même scène s'était produite, au cours de l'après-midi, dans le cabinet du procureur général et elle avait failli amener la démission du juge d'instruction, Le Poittevin.

Quand les magistrats sortirent du ministère, la liste était définitivement arrêtée au chiffre de 4, et, bien entendu, les quatre parlementaires poursuivis étaient quatre membres de l'opposition.

Journée de Dimanche

La journée de dimanche, bien loin de constituer une sorte de trêve des partis, ne fut que le théâtre d'une lutte générale et l'enragement du public se prolongea avec une incertitude qui ne peut durer.

On en est arrivé aux canons les plus menaçants, remplis de secrets menaçants, serait aux mains de l'opportuniste de marque qu'on n'a pas osé, dit-on, porter sur les listes de proscription et lui servir de palladium.

Le carnet rouge, — joliette de roman, — faisait concurrence à la clef du préfet dans les préoccupations du monde politique.

Que va-t-on faire des sacrifices. Evidemment, aucune mesure ne sera prise avant la décision de la Chambre qu'on attend pour aujourd'hui lundi.

Justicé, il est pas question d'arrestation immédiate; il paraît que la mission qui avait été confiée par M. Le Poittevin à M. Cochery, chef de la sûreté, était d'arrêter M. Henry Maret et André Boyer, leur sortie du Palais Bourbon, au cas où la Chambre eût voté l'autorisation de poursuites.

On dit que M. Henry Maret confiera sa défense à M. Decori, qui est déjà l'avocat de M. Saint-Martin.

Aujourd'hui le procureur général a tenu samedi toute la journée à la disposition des commissions parlementaires. Le bruit a couru que M. Naquet, informé par sa belle-sœur de la demande de poursuites déposée au Parlement, aurait l'intention de renvoyer la séance au 30.

Quant à M. Lavrey le sénateur poursuivi, il est à peu près infirme, ayant eu déjà deux attaques d'apoplexie, et depuis assez longtemps il n'assistait plus aux séances.

La nouvelle des poursuites l'a surpris chez lui et à moitié une nouvelle crise.

Arton veut qu'on marche

Sous ce titre, on lit dans le Matin: « Samedi vers quatre heures, Arton a appris la demande de poursuites, déposée contre quatre parlementaires: « Allons, c'est là, c'est là, on veut procéder par paquets. C'est bien, mais il faudrait, en fin de compte, arriver à cette solution, ou poursuivre tous ceux que j'ai nommés ou ne poursuivre que deux ou trois. Du reste, je me réserve de parler, en cour d'assises, et d'expliquer comme je l'ai fait à l'instruction, à quel point parlementaire j'ai remis moi-même de l'argent et à quels autres j'en ai fait remettre par des intermédiaires. »

D'autre part, le Gaulois dit tenir d'une personnalité bien renseignée les indications suivantes: Ce n'est qu'un commencement. Arton a fourni son travail et a donné au comité pas l'emploi des fonds, soit 2,200,000 fr. qu'il avait été chargé de distribuer au nom de la compagnie de Panama.

L'impossibilité où l'on se trouve de soustraire le nom d'un seul bénéficiaire, sans faire un trou dans l'addition d'Arton, est par conséquent sans détruire, à son détriment, la preuve qu'il entend faire de la fidélité avec laquelle il a géré les fonds du Panama, empêchera les amis les plus puissants d'intervenir efficacement en faveur de tel ou tel privilégié.

A TRAVERS LA PRESSE

— D'Henri Rochefort dans l'Intransigeant: Cette demande de poursuites contre trois députés radicaux est ce que le ministère pouvait imaginer de plus compromettant pour ses amis les opportunistes. En effet, c'est tout au plus si ces inculpés ont, à eux trois, touché une trentaine de mille francs. Or, si d'autres radicaux s'étaient laissés corrompre par Arton, les ignobles escobars du cabinet, ne fût-ce que pour diminuer d'autant les forces de l'opposition, n'aurait pas hésité à les associer dans la fraude.